



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/84

L'an deux mil quatorze, le deux décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 25 novembre 2014

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENTS : MM. BEAUME Hugues, GONON Florence (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur VIN Daniel.

INSTALLATION DE COMPTEURS À LA SORTIE DES RESERVOIRS D'EAU

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'obligation faite par l'Agence de l'Eau d'installer un compteur général à la sortie des réservoirs d'eau afin de connaître les volumes prélevés au milieu naturel.

La commune possède deux réservoirs :

Le réservoir du Muret qui alimente le village,

Le réservoir de Singuigneret qui dessert les hameaux des Aymes et Singuigneret.

Le devis des travaux, établi par la Société SCOP A.T.EAU, 7 rue A. Terray, 38000 GRENOBLE, s'élève à la somme totale HT de 4 148 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de programmer la mise en place de compteurs en distribution aux réservoirs d'eau du Muret et de Singuigneret,

SOLLICITE l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et de la Communauté de Communes de l'Oisans.

ADOpte le plan de financement suivant :

Coût de l'opération HT.....	4 148 €
- Subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse 20 %	830 €
- Fonds de concours Communauté de Communes de l'Oisans 40%	1 659 €
- Fonds libres de la Commune 40 %	1 659 €

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

